



# Rénovons Lausanne

22 avril 2024

## *Programme de la soirée*

Accueil

### **Introduction**

par Xavier Company, Conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne

### **Présentation de la politique d'efficacité énergétique de la Ville de Lausanne**

par Nicole Perrenoud, responsable de la section Efficacité énergétique des SiL

### **Présentation du programme Rénovons Lausanne**

par notre partenaire Amstein+Walthert représenté par Sandra Klinke (directrice), Michael Sollaris (Chef d'équipe Consulting) et Marta Aguilar (Cheffe d'équipe Protection incendie)

### **Questions-Réponses**

**Apéritif** offert par la Ville de Lausanne et possibilité de s'inscrire au programme



AMSTEIN + WALTHERT





# Rénovons Lausanne

22 avril 2024

Nicole Perrenoud

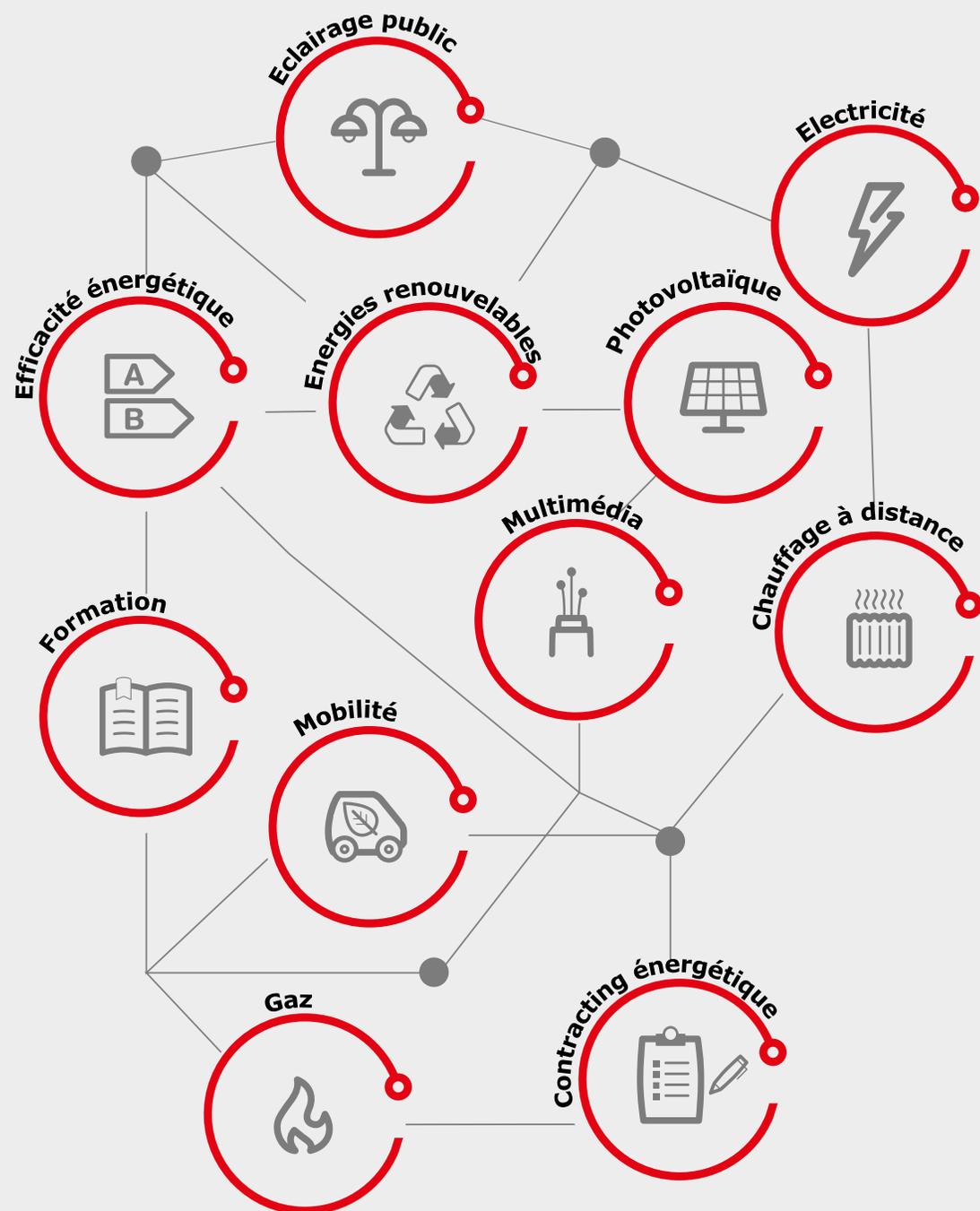
Responsable de la section «Efficacité énergétique» - SiL



AMSTEIN + WALTHERT

SiL



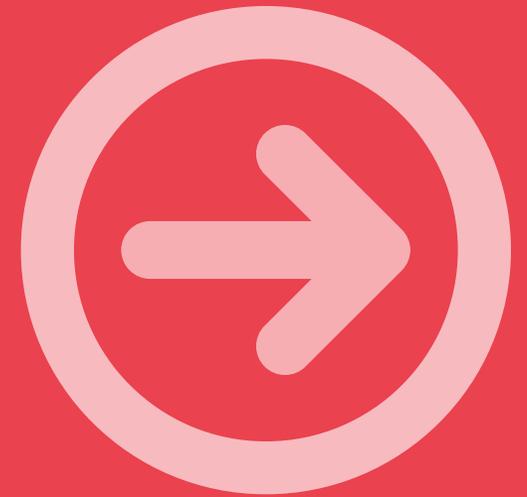


## Services industriels de Lausanne

Créés le 4 janvier 1896, les Services industriels de Lausanne s'efforcent **d'accompagner les évolutions technologiques dans le domaine de l'énergie, de la mobilité et des télécommunications** pour fournir les prestations les plus adaptées à leurs clients.

Notre palette de prestations répond aux défis d'une société en mutation tout en **considérant les engagements climatiques nationaux, cantonaux et communaux**.

# Contexte énergétique



# Politique énergétique - Confédération

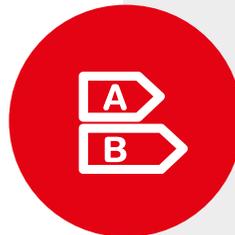
La politique énergétique de la Suisse vise à garantir l'approvisionnement interne du pays et à diminuer la dépendance vis-à-vis des sources d'énergie fossile et donc de l'étranger. Elle entend par ailleurs réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et atteindre les objectifs climatiques de l'accord de Paris.



Pour ce faire, il a notamment été décidé de :



réduire la consommation d'énergie



augmenter l'efficacité énergétique



promouvoir les énergies renouvelables

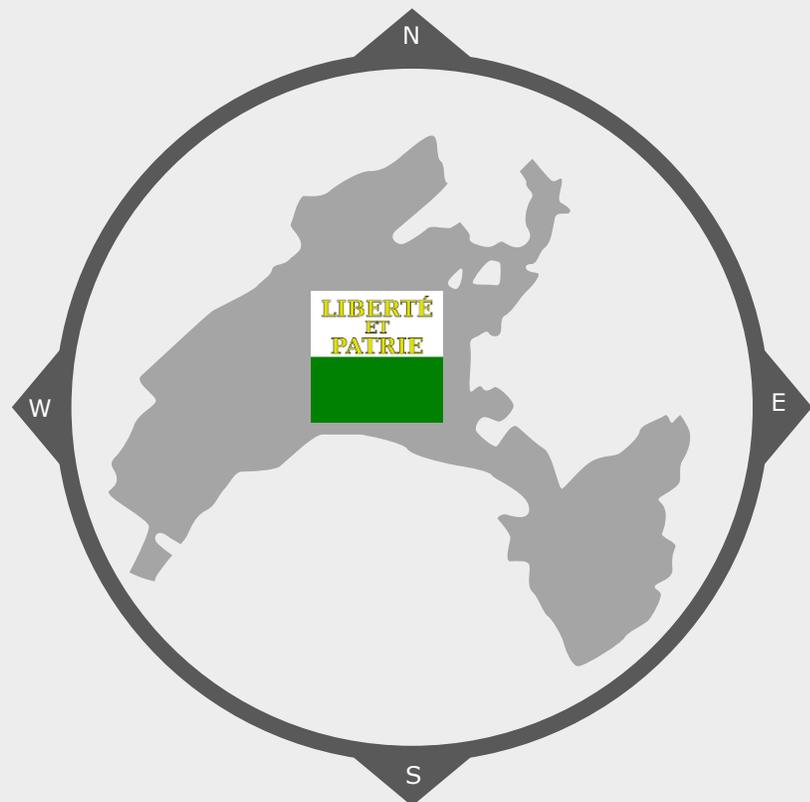


sortir du nucléaire



# Politique énergétique – Canton de Vaud

## Nouvelle loi en consultation principaux thèmes impactés



### **Objectif zéro carbone**

Remplacer les chauffages fossiles en fin de vie d'ici 2040, responsables de 38% des émissions de GES territoriales (concerne 67% des bâtiments vaudois)



### **Assainissement des «passoires énergétiques»**

augmenter les taux de rénovation des bâtiments, en priorité les plus énergivores (catégories F et G) d'ici 2040, soit un quart des bâtiments vaudois.



### **Priorité aux énergies locales**

Accélérer l'exploitation de l'important potentiel énergétique vaudois (solaire, géothermie) en priorisant l'usage des énergies disponibles localement.

# Politique énergétique – Ville de Lausanne

## Objectifs thermiques

**75%**

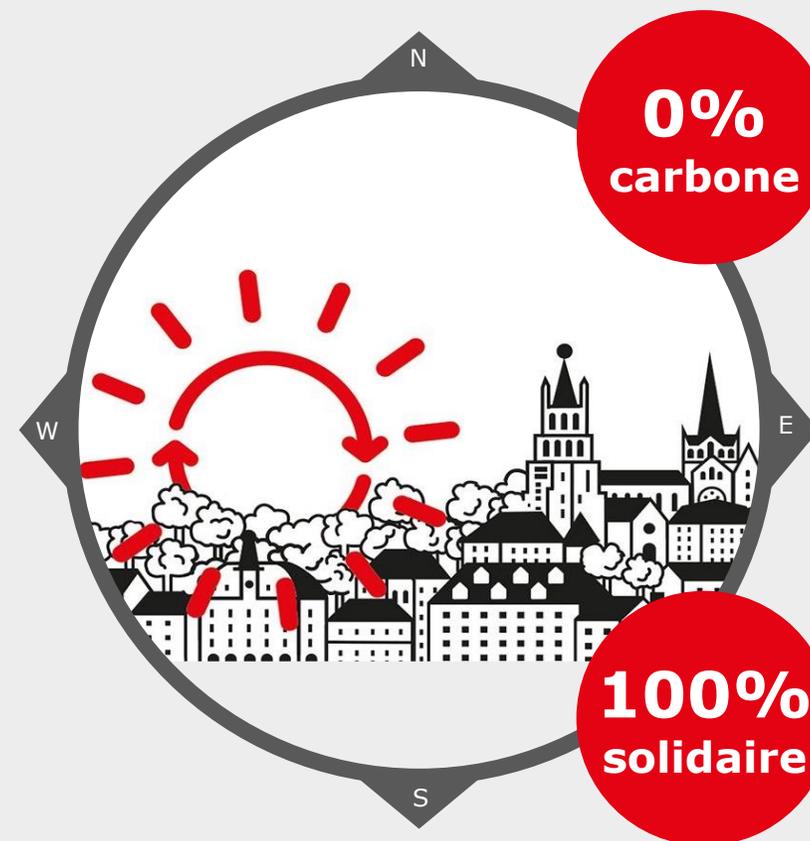
des besoins en chaleur couverts par le chauffage à distance

**25%**

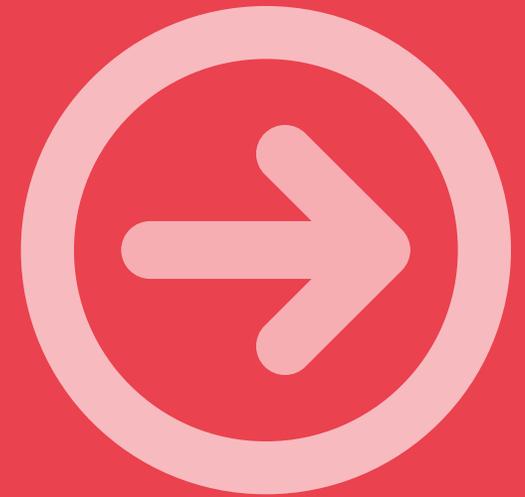
des besoins en chaleur couverts par des solutions individuelles renouvelables

**3,3%**  
/an

taux de rénovation du parc immobilier lausannois pour les 30 prochaines années, ce qui permettrait une baisse de 60% des émissions des bâtiments



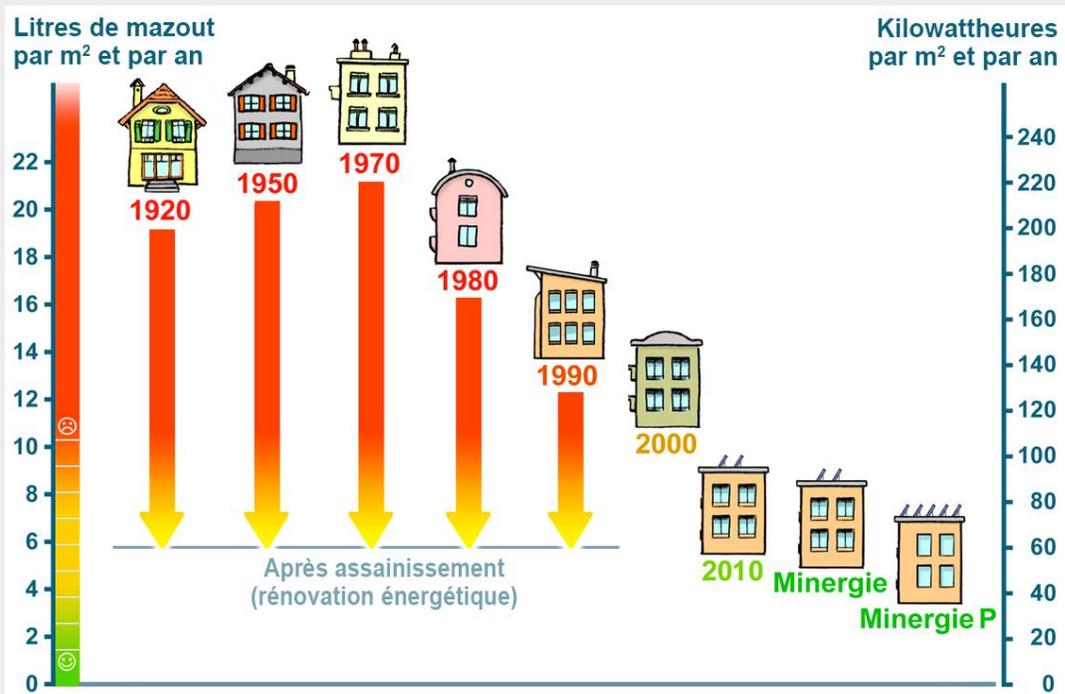
# Projet «Rénovons Lausanne»



# Projet « Rénovons Lausanne »

## Potentiel de rénovation

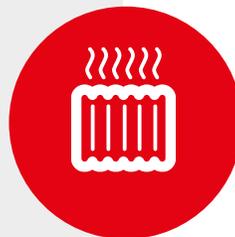
Les besoins en chaleur dépendent de :



Réf : [www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch)



l'isolation de l'enveloppe du bâtiment



l'efficacité du système de chauffage



comportement des utilisateurs



# Projet « Rénovons Lausanne »

## Principaux freins à la rénovation



- ➔ **Finances**
  - Manque de capacité financière, manque de rentabilité des projets, etc.
- ➔ **Complexité des procédures**
  - Complexité administrative, relation propriétaires-locataires, etc.
- ➔ **Règlementation**
  - Autorisations, protection du patrimoine, etc.
- ➔ **Manque d'information**
  - Etat du parc bâti, faible sensibilité à la rénovation, croyances, etc.



# Projet « Rénovons Lausanne »

## Saisir cette opportunité offerte par la Ville de Lausanne



Accompagnement par un partenaire de confiance durant toutes les étapes du projet



Définition des besoins énergétiques et non énergétiques des bâtiments selon trois étapes prédéfinies



Mutualisation des travaux permettant de réduire les coûts

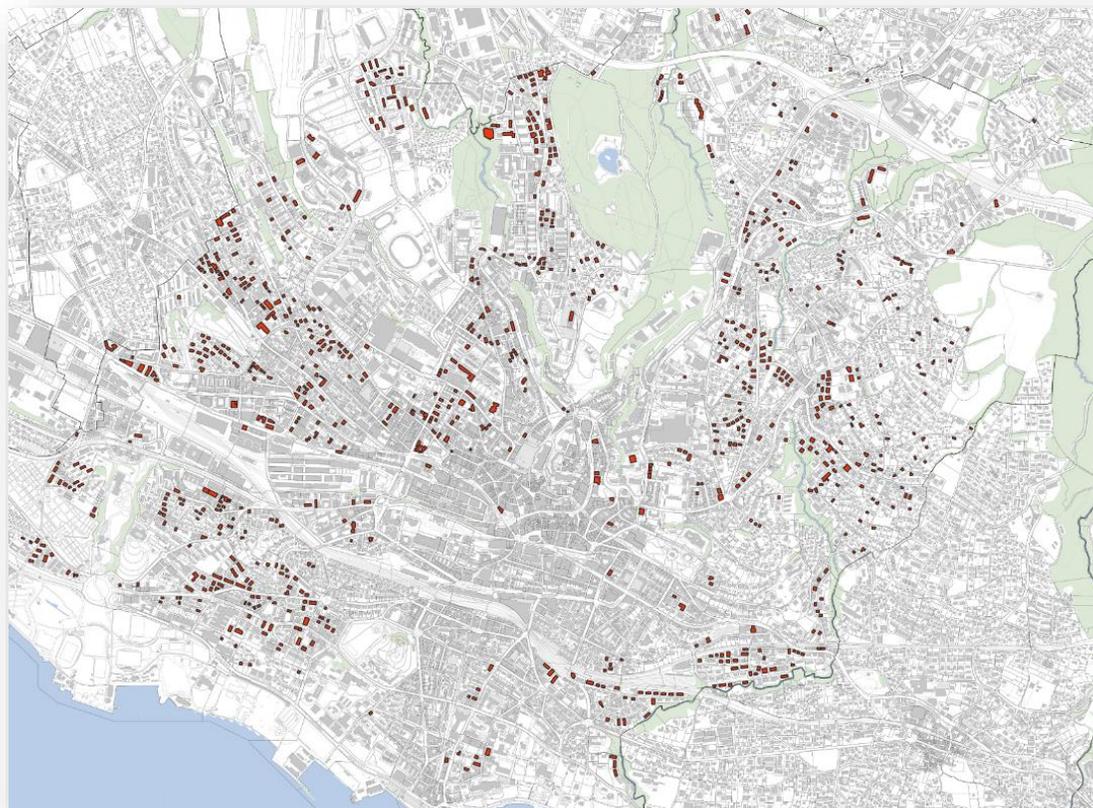


Prise en charge par la Ville de Lausanne de l'ensemble des coûts de l'étape 1, hors CECB Plus



# Projet « Rénovons Lausanne »

## Critères de sélection



Les critères d'adhésion au projet sont :

- ➔ Protection du patrimoine
  - N'ayant pas de note de recensement 1 et 2 et n'étant pas situés dans les zones ISOS A & a
- ➔ Année de construction
  - Bâtiment existant et construit avant 2000
- ➔ Potentiel de rénovation
  - Indice de dépense énergétique relativement élevé (> 100 kWh/m<sup>2</sup>/an)
- ➔ Type de bâtiment
  - Toutes catégories, de moyenne dimension (surface de référence énergétique > 400 m<sup>2</sup>)
- ➔ Type de propriétaires
  - Propriétaires privés moyens et petites PPE (max 5 copropriétaires)





Merci de  
votre attention



AMSTEIN + WALTHERT

SIL

